



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Bureau de la Coordination Interministérielle

08 FEV. 2023

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

au titre de l'article L 2124-1 du code général de la propriété des personnes publiques sur la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports, dans le cadre de la pose d'un câble sous-marin de télécommunication à fibres optiques avec atterrissage dans des chambres-plage, situé sur le territoire des communes littorales de Terre de Haut et de Terre de Bas, présentée par la société « Guadeloupe DIGITAL ».

Par arrêté SG/BCI du 2 février 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **lundi 6 mars 2023 au mercredi 5 avril 2023 inclus**.

Au terme de la procédure, une autorisation, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Philippe BLEUZE, Ingénieur en Thermique, en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête le dossier de l'enquête publique est consultable :

- sur support papier, à la mairie de Terre de Haut, siège de l'enquête publique, et à la mairie de Terre-de-Bas. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le public pourra formuler ses observations, par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique : enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr

Les observations, propositions et contre-propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête, tenu à disposition au siège de l'enquête.

Pour être pris en compte, les correspondances et courriels doivent impérativement parvenir à la mairie de Terre de Haut, siège de l'enquête publique, avant le **5 avril 2023**, date de clôture de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Terre de Haut les : **les lundi 6 mars 2023 et mercredi 5 avril 2023, de 9H à 12H**, à la mairie de Terre de Bas les : **lundi 13 mars 2023 et vendredi 31 mars 2023, de 9H à 12H**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Terre de Haut, à la mairie de Terre de Bas, ainsi que sur le site internet de la préfecture, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Monsieur Alain MORALES, Directeur général (téléphone : 0628097719) adresse électronique (alain.morales@xpfibre.com)

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Maurice TUBUL